



Règlement coupe genevoise 2018

1. La liste d'équipe doit être envoyée en même temps que le formulaire d'inscription, soit jusqu'au dimanche 27 février 2018. Sans la liste d'équipe, l'inscription de l'équipe ne pourra pas être prise en compte.
2. La liste d'équipe peut comporter 16 noms **au maximum**. Aucun nom ne peut être ajouté une fois le délai d'inscription passé.
3. Les frais d'inscription doivent être réglés avant le début officiel de la compétition. Toute équipe qui n'aurait pas payé sera disqualifiée.
4. Un forfait lors d'un match du premier tour entraîne automatiquement le forfait de l'équipe fautive pour le reste de la compétition.

Jean-Baptiste Blazy
CRC / 7.02.2018